



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-051 / 7-1-3

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 24 juin 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, G. DA COSTA, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : J-P. ALIBEU, P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, N. JULLIARD, A. MOTTE, B. SEVEN.

La secrétaire de séance désignée est G. DA COSTA.

OBJET : FINANCES / COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION : Adoption du Compte administratif 2020 : budget annexe réseau de chaleur

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Yves Allardin -désigné Président de Séance pour la présente délibération- s'est fait présenter :

- Le Budget Primitif 2020 et les Décisions Modificatives 2020 qui s'y rattachent pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de VOIRON.

Il s'agit de délibérer sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2020 du budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR dressé par Monsieur le Maire.

Ces chiffres tiennent compte du résultat antérieur.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0,00 €	2 235,00 €
Recettes	0,00 €	100 000,00 €
Résultat 2020	0,00	97 765,00
Résultat antérieur	0,00	0,00
Résultat cumulé	0,00	97 765,00
Excédent global de clôture	0,00	97 765,00

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale, Commerces et Sécurité en date du 21 juin 2021;

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De donner acte de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2020 et de la note d'analyse s'y rapportant pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de Voiron ;
- De constater les identités de valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION 2020 et notamment les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de Voiron ;
- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de Voiron ;
- D'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2020 pour le budget annexe RÉSEAU DE CHALEUR de la commune de VOIRON.

DECISION : La proposition est ADOPTÉE par 27 voix POUR - 7 ABSTENTIONS (A. BELLEVILLE, A. FAVIER, B. HUET, M. MISTRE) - (J. VIAL, J-P. ALIBEU, C. AMACHANTOUX) - Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,



Julien POLAT



Pour le Maire empêché,
L'Adjoint aux finances, à l'administration
générale et aux économies

Yves ALLARDIN

